

MAIRIE  
de



THIVERVAL-GRIGNON

Monsieur le Premier Ministre  
Monsieur Gabriel ATTAL  
Hôtel Matignon  
7 rue de Varenne  
75700 PARIS

Thiverval- Grignon, le 20 mars 2024

Monsieur le Premier Ministre,

Je suis le maire de la commune de THIVERVAL-GRIGNON et je me permets de vous écrire aujourd'hui pour vous alerter sur la situation du domaine de Grignon (Yvelines).

Siège de l'Institution Royale Agronomique dès sa création en 1826 par Charles X, jusqu'au récent déménagement de l'école AgroParisTech, le domaine est un berceau de l'innovation et de la formation agricole. Faute d'une décision sur son avenir, ce site de 291ha est aujourd'hui en proie à la dégradation, malgré son lien intrinsèque à l'histoire et à la géographie de notre commune.

En 2015, AgroParisTech vote le départ de son siège historique de Grignon, et le domaine doit être bientôt mis à la vente. Une proposition de vente de gré à gré portée en 2016 par le club de football Paris-Saint-Germain n'aboutit pas par manque de concertation avec les collectivités territoriales, et une pétition rassemble 100 000 signatures en faveur d'un projet d'intérêt général au service de la transition écologique des systèmes agricoles et alimentaires, dans la continuité de l'héritage du lieu.

En 2020, l'Etat lance une procédure compétitive proposant la cession du site. Celle-ci s'achève en août 2021, donnant le promoteur Altarea Cogedim vainqueur. Le droit de priorité des collectivités locales n'ayant pas été appliqué, la cession est annulée en novembre 2021 par le Premier Ministre, M. Jean Castex.

Par la suite, une première consultation des parties prenantes réalisée par le préfet des Yvelines a eu lieu au premier semestre 2022. En juin 2023, les services de la préfecture m'annoncent qu'ils se dessaisissent du sujet, ce qui laisse le dossier au même point qu'en 2021.

Afin de trouver une solution pour l'avenir du Domaine de Grignon, une mission a été récemment confiée à Madame Hélène Pelosse (IGF) et Monsieur Vincent Piveteau (CGAAER), visant à définir un cadre juridique viable.

La phase de cadrage de cette mission, engagée le 29 septembre 2023, a pris fin le 26 janvier 2024.

.../...

Les inspecteurs ont consulté largement les parties prenantes ; le travail, l'écoute et la prise en compte de l'ensemble des points de vue par Mme Pelosse et M. Piveteau méritent ici d'être salués.

De cette phase de cadrage s'est dégagé un consensus clairement exprimé par l'ensemble des parties prenantes : conserver Grignon comme un domaine unifié, au service de l'intérêt général, et porté sur la transition écologique des systèmes agricoles et alimentaires. Les inspecteurs proposent de monter une Société Immobilière Locale Universitaire (SILU), qui permettrait à AgroParisTech via un partenariat public-privé de rénover ce patrimoine. Cette proposition est alignée avec celle exprimée par notre conseil municipal, dans une délibération du 6 décembre dernier.

Pendant ce temps, les 48 000m<sup>2</sup> de bâti et les 291 hectares du domaine au cœur de notre commune, dans l'ensemble vides depuis 2022, se dégradent rapidement. Suite à des travaux externes, une partie du mur d'enceinte s'est effondrée, comme je l'ai indiqué à M. Fesneau dans un courrier du 7 février 2024.

Aujourd'hui, il n'y a plus d'obstacles juridiques liés à la procédure de cession. Afin de ne pas réitérer les impasses de 2016, 2021 et 2023, et alors qu'existe un consensus partagé par les habitants du territoire, par l'association Grignon 2000 porteuse du projet Grignon Campus, ainsi que par AgroParisTech, et étant donné :

- le coût d'entretien du domaine vide (1,5 M€ annuels depuis 2022),
- l'intrusion récente au sein des lieux de militants qui s'opposent aux politiques d'accueil de personnes réfugiées portées par l'Etat,
- l'urgence liée à la dégradation du domaine, notamment des monuments historiques,

Je vous saurai gré de bien vouloir arbitrer les différends entre le Ministère de l'Agriculture et celui des Finances, ce dernier s'étant rallié à la proposition des inspecteurs.

Je sollicite donc votre intervention et votre soutien pour donner une nouvelle vie à ce patrimoine précieux et le mettre au service de la transition écologique.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, mes respectueuses salutations.

Nadine GOHARD,



Le Maire

Copie : M. Larcher, M. Olive, Mme Primas, M. Bédier, Mme Kollmannsberger, M. Régnauld, M. Planchenault, M. Hauet, M. Gay, M. Rose, Mme Ghilbert, Mme Pelosse, M. Piveteau.